

PROGRAMME

2021-2028

108 PROPOSITIONS

**ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES
EN LOIRE-ATLANTIQUE**

**20 ET 27
JUN
2021**

LA LOIRE-ATLANTIQUE, UN DÉPARTEMENT D'ENGAGEMENTS ET DE VALEURS

Le Département est une collectivité indispensable qui garantit les grands équilibres économiques, sociaux et environnementaux.

En cette période charnière, il faut agir avec détermination pour protéger celles et ceux qui dans notre société sont les plus exposés, et pour faire émerger un nouveau modèle de développement.

Le programme que nous vous proposons aujourd'hui impulse cette nouvelle dynamique collective autour de 3 grandes priorités :

- Un nouveau contrat social et territorial
- Une reconquête des équilibres écologiques
- Un renouveau de l'engagement citoyen

Pour y parvenir, notre équipe continuera à s'impliquer dans l'ensemble de ses missions. Elle explorera également de nouveaux horizons pour proposer des solutions innovantes et répondre aux enjeux de demain.

Les propositions que vous allez découvrir ont vocation à être complétées, ajustées. À l'image d'une de nos priorités, ce prochain mandat sera, davantage encore, celui d'un dialogue renforcé.

I. UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL ET TERRITORIAL

FACE À LA CRISE SOCIO-ÉCONOMIQUE, CONFORTER LA SOLIDARITÉ ENTRE LES HABITANT·ES ET AGIR EN FAVEUR DES PERSONNES LES PLUS EN DIFFICULTÉ

- 01 ● **Créer un Revenu Jeune permettant l'autonomie et l'émancipation des 18-25 ans.**
- 02 ● **Contribuer à l'insertion des jeunes "invisibles", qui ne sont pas ou peu connus des services d'action sociale** parce qu'ils ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation.
- 03 ● **Prévenir les risques de marginalisation et d'exclusion des jeunes** en renouvelant les moyens d'actions et le périmètre des interventions de l'Agence Départementale de prévention spécialisée.
- 04 ● **Instaurer une nouvelle tarification solidaire des repas au collège en fonction des ressources des familles.**
- 05 ● **Faciliter le travail des collégiens et des collégiennes en permettant à ceux qui en ont besoin l'accès à des équipements numériques** adaptés et connectés à internet.
- 06 ● **Favoriser la pratique sportive ou culturelle** dans une association, en créant un chèque activité Sport-Culture pour tous les élèves de collèges, en milieu urbain comme en milieu rural.

- 07 ● **Agir pour l'accès des personnes les plus fragilisées à une pratique sportive de qualité** en favorisant les liens entre le mouvement sportif et les intervenants sociaux.
- 08 ● **Renforcer l'accompagnement scolaire**, en mettant en place un dispositif spécifique dans chaque collège: "Une asso, un collègue".
- 09 ● **Mailler le territoire de centres de ressources** pour les femmes victimes de violence.
- 10 ● **Participer à la construction de logements sociaux et les répartir de manière équilibrée** sur tout le territoire départemental.
- 11 ● **Renforcer l'accession à la propriété des ménages modestes** avec Atlantique Accession Solidaire (les habitant-es sont propriétaires de leur logement et louent une parcelle de terrain de manière symbolique).
- 12 ● **Créer davantage de lien social** en renouvelant l'aide aux "micro-projets" et en développant des ateliers avec les centres socio-culturels.
- 13 ● Soutenir l'**Union départementale des Centres communaux d'action sociale**.
- 14 ● **Créer de nouvelles places** dans les structures de la protection de l'enfance et valoriser la parole des jeunes.
- 15 ● **Étendre les contrats jeune-majeur** pour répondre aux parcours des jeunes sortant de la Protection de l'enfance.
- 16 ● **Poursuivre l'accueil de tous les Mineurs non Accompagnés et renforcer le dialogue avec les partenaires associatifs**.
- 17 ● Expérimenter les **conférences familiales** qui peuvent permettre de traiter une situation sociale spécifique.
- 18 ● Poursuivre et amplifier un **plaidoyer national pour éviter toute sortie de jeunes de l'Aide sociale à l'enfance dont les Mineurs non accompagnés** sans solutions pérennes.

AGIR POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, DES SÉNIORS ET DE LEURS AIDANTS

- 19 ● **Lutter contre les ruptures de scolarité et favoriser les dispositifs d'inclusion dans les collèges**.
- 20 ● **Faciliter la prise en charge et l'orientation des enfants ayant des troubles d'apprentissage** en répertoriant les collèges avec des filières d'accueil spécifique.
- 21 ● **Réduire les délais de traitement des dossiers instruits par la Maison Départementale des Personnes Handicapées** (notamment pour les demandes de "cartes mobilité inclusion").
- 22 ● **Engager une démarche sur mesure pour sensibiliser les seniors à de nouveaux modes d'habitat** (regroupé, intergénérationnel...). L'important est de laisser aux personnes concernées et à leurs familles la liberté de choisir un mode de vie et de domicile.
- 23 ● **Faciliter le recours aux aides pour adapter les logements** aux besoins d'autonomie des seniors et personnes en situation de handicap.
- 24 ● **Permettre l'hébergement de personnes âgées qui ne peuvent plus ou ne souhaitent plus vivre chez elle**, en créant 1 000 places supplémentaires en "résidence autonomie" habilitées à l'aide sociale (précédemment appelées "foyers-logements").
- 25 ● **Promouvoir le site web d'information et de sensibilisation dédié à l'accompagnement des proches** dans la perte d'autonomie des aînés.

- 26 ● **Proposer une offre culturelle dans les résidences pour personnes âgées,** en mettant en place un plan de diffusion artistique.
- 27 ● **Soutenir les aidants qui accompagnent des proches en situation de handicap,** en créant un centre-ressource pour les aidants qui proposera un soutien psychologique et une aide technique (formation, information institutionnelle).
- 28 ● **Développer l'accueil familial temporaire** pour de courtes **périodes de répit pour les aidants.**

GARANTIR LA JUSTE RÉPARTITION DES SERVICES PUBLICS SUR TOUT LE TERRITOIRE EN CONFORTANT LE RÔLE ET LES MISSIONS DU DÉPARTEMENT

- 29 ● **Développer des projets d'aménagement et de services à la population,** en accompagnant les communes et les intercommunalités.
- 30 ● **Permettre à des demandeurs d'emploi de retrouver un travail** en soutenant les communes candidates au dispositif **Territoire zéro chômeur de longue durée.**
- 31 ● **Permettre à tous et à toutes de bénéficier d'une connexion internet très haut débit** en développant la fibre sur **100% du territoire d'ici 2025.**
- 32 ● **Faciliter les abonnements à la fibre internet** en étudiant la possibilité d'une tarification sociale.
- 33 ● **Apporter une réponse utile et ciblée à celles et ceux qui ont des difficultés à faire des démarches sur Internet,** en mettant l'accent sur **l'inclusion numérique** et en **formant les personnels** du Département qui travaillent à l'accueil social universel.
- 34 ● **Renforcer les équipements d'accueil de la petite enfance et de tiers-lieux/ espaces de télétravail** en lien avec les communes et intercommunalités.
- 35 ● Accompagner le développement des **centres de santé pluri-professionnels en lien avec les communes et les intercommunalités.**
- 36 ● **Poursuivre et terminer, durant le mandat 2021-2027, l'installation de panneaux d'entrée et de sortie de la Bretagne** dite "historique" aux limites du département du côté Mayenne, Maine-et-Loire et Vendée.
- 37 ● **Protéger et aider solidairement les populations,** en apportant un soutien aux Services d'Incendie et de Secours, à SOS Méditerranée et à la Société Nationale du Sauvetage en Mer, ainsi qu'à Inovalys, laboratoire d'analyses spécialisé dans la biologie vétérinaire, l'eau et l'environnement, la sécurité alimentaire et l'œnologie.
- 38 ● **Promouvoir un tourisme durable,** en aménageant de manière adaptée le Canal de Nantes à Brest, entre autres, et en soutenant des opérateurs départementaux qui agissent en ce sens.
- 39 ● **Élargir et structurer l'offre touristique** en étroite collaboration avec le dispositif touristique Destination Bretagne.
- 40 ● **Aider financièrement les départs en vacances et en classes de découvertes** (sous condition de ressources), **en développant le tourisme social ; et co-financer la réhabilitation des bâtiments des centres de vacances** qui accueillent.
- 41 ● **Soutenir les acteurs de l'économie touristique et les territoires** pour accompagner la transformation écologique de l'offre touristique locale.
- 42 ● **Amplifier l'ouverture des collèges aux partenaires** (parents d'élèves, associations, etc.) afin de renforcer le lien social.
- 43 ● **Garantir des conditions d'études optimales aux collégiens et aux collégiennes, en construisant 8 collèges** (à haute performance énergétique et en prenant en compte des accès vélo facilités).
- 44 ● **S'adapter aux nouvelles réalités climatiques et sanitaires,** en réhabilitant, en concertation avec la communauté éducative, 19 collèges d'ici 2027.

II.

FACE À LA CRISE CLIMATIQUE, RECONQUÉRIR LES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES

RECONQUÉRIR NOTRE RICHESSE ENVIRONNEMENTALE ET PRÉSERVER NOTRE SANTÉ

- 45 ● **Préserver les terres agricoles et les espaces naturels,** en s'attachant tout d'abord à éviter l'impact de nouvelles constructions et, si cela n'est pas possible, à le compenser nécessairement.
- 46 ● **Penser l'avenir du territoire,** de son urbanisme, de ses déplacements, de ses aménagements commerciaux, de son devenir environnemental, en élaborant, à l'échelle départementale avec les communes et les institutions concernées, **un Schéma de Cohérence Territorial.**
- 47 ● **Amplifier les actions pour minimiser les impacts écologiques et paysagers des routes départementales** (corridors à faune, gestion des eaux, bitume drainant, etc.).
- 48 ● **Élaborer un schéma directeur des mobilités à l'échelle de l'ensemble du département** et procéder pour chaque projet à une étude d'impact prenant particulièrement en compte l'objectif affiché de non-artificialisation des sols.
- 49 ● **Soutenir de nouveaux projets de mobilités solidaires** et alternatifs à l'autosolisme.
- 50 ● **Protéger les arbres, les espaces boisés et la trame bocagère.** Mettre en place une politique de gestion et de reboisement (arbres, haies) qui favorise la biodiversité et tient compte des enjeux d'adaptation au changement climatique.
- 51 ● **Végétaliser les cours des collèges** (8 chaque année), en réaménageant ces espaces de vie et d'échanges. Concevoir des cours d'école non genrées.
- 52 ● **Renforcer les commerces de proximité et éviter l'implantation de grandes multinationales aux emplois précaires et aux conséquences dévastatrices sur l'environnement,** en accompagnant les territoires dans leurs projets.
- 53 ● **Protéger les populations d'une exposition aux perturbateurs endocriniens,** en signant la charte "Ville et territoires sans perturbateurs endocriniens" et en déclinant ses engagements.
- 54 ● **Prolonger et amplifier l'action du Département en faveur de la mer** pour une croissance bleue durable, respectueuse du milieu marin et prenant en compte les risques littoraux.
- 55 ● **Soutenir les actions pilotes qui favorisent la restauration des zones humides,** qui participent à la renaturation et l'amélioration de la **qualité de l'eau.**
- 56 ● **Accompagner les communes et intercommunalités dans la requalification de leurs cœurs de bourgs** (pour accueillir de nouvelles populations, densifier, optimiser les zones d'activités, etc.) et mobiliser le partenariat Loire-Atlantique (Loire-Atlantique Développement, Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique, Habitat 44).
- 57 ● Mettre en place une dynamique territoriale pour mesurer et prendre en compte les enjeux de **l'adaptation au dérèglement climatique.**

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AGRICOLE

- 58 ● Encourager la production d'énergies renouvelables coopératives et citoyennes (participation des citoyens et des citoyennes au financement et à la conduite du projet) et élaborer collectivement un Plan Climat Air Énergie Territorial à l'échelle départementale.
- 59 ● Conforter la démarche d'exemplarité du Département dans ses projets de construction et améliorer la performance énergétique des bâtiments dont il est propriétaire.
- 60 ● Promouvoir une alimentation locale et de qualité pour tous les habitant·es de Loire-Atlantique en définissant un "projet alimentaire" à l'échelle départementale.
- 61 ● Amplifier la part des produits bio et locaux dans la restauration collective des collèges pour atteindre 75% à la fin du mandat.
- 62 ● Proposer une alternative végétarienne à tous les repas dans les restaurants scolaires des collèges.
- 63 ● Étendre les périmètres de protection des espaces agricoles et naturels, et amplifier les dynamiques partenariales.
- 64 ● Faciliter les installations agricoles en termes de foncier, de bâti agricole et/ou d'habitat mais aussi accompagner les parcours d'installation, notamment pour des candidat·es non issus du milieu agricole.
- 65 ● Aider à la transmission agricole.
- 66 ● Mener des actions éducatives avec le parrainage "Une ferme, un collège", destiné à soutenir l'intervention, dans chaque collège, d'une exploitation agricole bio ou en conversion.
- 67 ● Mettre en place le zéro déchet dans les collèges, en instaurant un plan départemental d'action.
- 68 ● Relier entre elles toutes les communes de Loire-Atlantique en itinéraires cyclables et identifier de nouveaux itinéraires vélo-tourisme.
- 69 ● Fluidifier la circulation et les déplacements de part et d'autre de la Loire, en étudiant l'opportunité d'un nouveau pont sur le fleuve en amont de Nantes et celle d'une liaison fluviale supplémentaire.
- 70 ● Proposer à des structures de l'économie sociale et solidaire d'occuper des locaux du Département à l'issue d'un état des lieux du patrimoine bâti départemental.
- 71 ● Encourager les initiatives et les projets de l'économie sociale et solidaire, en soutenant les structures intervenant dans ce domaine.
- 72 ● Amplifier la transition écologique et énergétique de l'estuaire et des ports de Loire-Atlantique.

SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILISÉS

- 73 ● Poursuivre la lutte contre les violences faites aux femmes, en multipliant les protocoles et les hébergements d'urgence avec les autres partenaires publics (communes, intercommunalités, associations) pour atteindre l'objectif "d'aucun territoire sans solution d'hébergement d'urgence".
- 74 ● Donner une plus grande visibilité aux activités de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance et de l'Observatoire départemental de lutte contre les violences faites aux femmes.
- 75 ● Dans chacun des Espaces Départementaux des Solidarités renforcer l'accompagnement des femmes victimes de violences et les mises à l'abri pour favoriser leur insertion dans une nouvelle vie.
- 76 ● Lutter contre le sans-abrisme en accompagnant les communes et intercommunalités qui proposent des hébergements.
- 77 ● Permettre à des jeunes, dont la situation est précaire mais qui souhaitent développer un projet d'insertion, d'accéder à un financement.

III.

FACE À L'URGENCE DÉMOCRATIQUE, CONSTRUIRE LE RENOUVEAU DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

SOUTENIR L'ENGAGEMENT CITOYEN SOUS TOUTES SES FORMES

- 78 ● Faire de la culture un levier de l'émancipation et de l'accompagnement des personnes les plus fragiles, en poursuivant le développement de projets culturels de territoire et en promouvant un lien fort avec les intervenants sociaux.
- 79 ● Soutenir les partenaires associatifs du Département, en privilégiant le recours à des contrats d'objectifs pluriannuels plutôt que des appels à projets annuels.
- 80 ● Lutter contre les discriminations liées au genre ou à l'appartenance ethnique et continuer à soutenir avec force les associations de défense des LGBTI+.
- 81 ● Accompagner la création d'un observatoire territorialisé sur le sujet de la santé environnementale.
- 82 ● Promouvoir les droits culturels et la diversité linguistique des cultures bretonne et galloise et valoriser les langues de Bretagne.
- 83 ● Promouvoir la pratique sportive féminine avec des actions ciblées, en partenariat avec les collèges.
- 84 ● Mettre en place, auprès des jeunes, des actions d'apprentissage à la pratique du vélo dans le respect des consignes de sécurité et des autres usagers de la route.
- 85 ● Poursuivre les coopérations internationales et amplifier le pacte d'amitié entre des communes de Loire-Atlantique et le gouvernorat de Jérusalem Est pour œuvrer ensemble à une paix respectueuse des droits du peuple palestinien.
- 86 ● Promouvoir la laïcité, dans l'ensemble des politiques départementales, avec des actions de formation et de sensibilisation.
- 87 ● Encourager les jeunes à s'investir et s'insérer dans l'animation locale, en aidant sous conditions de ressources l'accès au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs.
- 88 ● Assurer la réalisation d'un pôle départemental de création et de diffusion artistique, en regroupant Le Grand T et Musique et Danse sur le même site, au bénéfice des artistes et des publics.
- 89 ● Préserver le "petit patrimoine" en péril et favoriser la transmission de l'histoire locale.
- 90 ● Soutenir et valoriser les engagements au service de l'intérêt général (volontariat, bénévolat, etc.).

RENFORCER L'EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

- 91 ● Développer un travail pérenne contre toutes les discriminations et promouvoir l'égalité femmes-hommes auprès des collégien-nes, des enfants de l'aide sociale à l'enfance et des mineurs non accompagnés.
- 92 ● Poursuivre les formations des élu.es et des agent.es du Département sur les questions relatives à l'égalité femmes-hommes dans le cadre de la double labélisation Égalité et Diversité.
- 93 ● Réduire l'impact du numérique sur l'environnement, en construisant la feuille de route "Pour un numérique responsable 2021-2027" et signer la charte numérique responsable.

- 94 ● Donner la possibilité aux citoyens et citoyennes d'accéder rapidement et facilement aux délibérations votées par le conseil départemental.
- 95 ● Poursuivre l'ouverture, la mise en ligne et l'utilisation des données publiques du Département.
- 96 ● Limiter l'empreinte écologique du numérique en développant des logiciels libres.
- 97 ● Adopter une charte de déontologie et de probité des élu.es.
- 98 ● Rendre plus accessible et compréhensible la commande publique départementale.
- 99 ● Encourager la pratique du vélo, en ouvrant la possibilité aux agent.es du Département concernés de bénéficier d'un "forfait mobilités durables" leur permettant d'être indemnisé-es de leurs déplacements domicile-travail.
- 100 ● Mieux faire comprendre le rôle et les missions du Département pour faciliter l'accès aux services publics, en renforçant la communication sur les politiques départementales, en tenant des réunions publiques et des permanences d'élu-es et en organisant une démarche régulière de consultation à l'échelle de chaque canton.
- 101 ● Amplifier les efforts d'exemplarité écologique de la collectivité dans l'organisation de tous les événements (sportifs, culturels, etc.) en lien avec ses partenaires.
- 102 ● Poursuivre la dynamique de simplification des démarches afin de faciliter l'accès aux droits et limiter le non-recours.

ASSURER UNE PARTICIPATION CITOYENNE PENDANT TOUTE LA DURÉE DU MANDAT

- 103 ● Associer les citoyens et les citoyennes à la prise de décision en organisant de grandes concertations.
- 104 ● Mobiliser les habitants sur des budgets participatifs destinés à financer des initiatives territorialisées et thématiques.
- 105 ● Co-construire avec les jeunes les actions qui leur sont destinées, en s'adaptant à leurs réalités et en encourageant les projets qui les incitent à la prise de parole et qui développent leur capacité d'agir (collégien-nes, protection de l'enfance, etc.).
- 106 ● Créer un droit d'interpellation citoyenne en permettant aux citoyen.nes de mettre un sujet à l'ordre du jour d'une session départementale. Ce sujet devra recueillir 20 000 signatures issues d'au moins 10 cantons.
- 107 ● Évaluer au plus juste les actions du Département en mobilisant pour cela des partenaires et des citoyen.nes.
- 108 ● Demander un référendum décisionnel à l'État sur la question de la réunification de la Bretagne avec la Loire-Atlantique.

